

<p style="text-align: center;">CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTE POUR PARTICULIER</p>

Document à fournir

- Photocopie de la pièce d'identité (CNI, PASSEPORT, CARTE DE SEJOUR) et son original
- Attestation de travail pour le Compte chèque salarié
- Photocopie d'une facture d'eau ou d'électricité ou un plan de localisation (plan du domicile)
- Certificat de résidence en l'absence d'une facture d'eau ou d'électricité
- 2 Photos d'identité
- Copies des pièces d'identité des personnes à prévenir (2 personnes)
- Somme minimum de :
 - F CFA 10 000 (Compte Epargne)
 - F CFA 0 (Compte chèque salarié)
 - F CFA 25 000 (Compte chèque Non salarié)
 - FCFA 10 000 (Compte Spécial Epargne)

**NB : L'OUVERTURE EST GRATUITE, TOUTE SOMME DEPOSEE SUR LE COMPTE A
L'OUVERTURE EST AU PROFIT DU CLIENT**

.....